

La nécropole antique d'Évreux

La nécropole antique d'Évreux (Eure) est connue depuis le XIX^e s. par de nombreuses découvertes ponctuelles, réalisées lors de travaux de constructions et d'aménagements (perçement d'une voie, construction d'habitations...). Il existe de nombreuses mentions concernant la découverte dans ce secteur d'urnes funéraires, de sarcophages, de monnaies... (Lamiray 1927), mais aucun descriptif précis des structures. Les découvertes ponctuelles permettaient de dater les sépultures du I^{er} au IV^e s. ap. J.-C. Il s'agit d'un quartier d'Évreux actuellement très urbanisé et aucune fouille n'avait été effectuée sur cette nécropole dont les limites et la localisation précise n'étaient pas connues. La parcelle concernée par le diagnostic précédant la construction d'un immeuble mesurait environ 2 100 m². Le diagnostic devait déterminer si cette parcelle était à l'emplacement de la nécropole, le degré de conservation des vestiges et le potentiel archéologique.

1 Déterminer le potentiel archéologique

Une première intervention a été menée par F. Carré (SRA) en 2000. Sept sondages ont permis de diagnostiquer 140 m²; ces sondages étaient positionnés parallèlement au pendage du terrain. La tranchée de 20 m² réalisée dans le quart nord-ouest était la plus dense, elle a livré neuf structures. Deux tranchées, représentant 12 m², ont révélé cinq structures. Enfin, quatre tranchées de 113 m², dont une traversait la parcelle du nord au sud, ont montré une densité très faible de structures : trois structures funéraires et un fossé. Ce diagnostic a révélé la présence d'un fossé, de dix-sept sépultures à crémation et une zone de vestiges plus dense a été remarquée dans la partie nord-ouest du terrain. Une sépulture à inhumation a été déterminée par l'apparition d'un crâne et une sépulture à incinération a été prélevée.

La conclusion de ce rapport stipulait que la parcelle était localisée sur un secteur de la nécropole gallo-romaine du Clos-au-Duc, sur laquelle les pratiques de l'inhumation et de l'incinération ont coexisté au moins durant la période augustéenne. À la fin de cette intervention, toutes les tranchées ont été rebouchées.

Une évaluation complémentaire a été engagée en 2001 (Guillier, Pluton-Kliesch 2002). Cinq sondages ont été réalisés, représentant une surface ouverte de 255 m². Les sondages ont tenu compte de la répartition spatiale des vestiges repérés lors du diagnostic. Un premier sondage a été effectué dans la partie nord-ouest du site pour confirmer la forte densité de structures. Un second a été réalisé au niveau du fossé, un troisième de biais entre les deux ouvertures précédentes ; enfin, deux petits sondages ont été effectués dans la partie sud-ouest du site et se sont avérés négatifs. Ces cinq sondages, dont trois étaient parallèles au pendage du terrain et deux perpendiculaires, représentent 13 % de la surface. La tranchée de 28 m² située au nord-ouest de la parcelle a livré onze structures et un fossé. Les ouvertures de 91 m² réalisées au centre de la parcelle ont livré treize structures et le fossé. Enfin, les ouvertures réalisées dans la partie sud du terrain ont livré une seule structure sur 136 m².

L'ensemble des structures apparaissait sous 30 à 35 cm de terre végétale. L'évaluation a livré très peu de mobilier, la plupart daté du I^{er} s. ap. J.-C. Aucun ensemble très complexe n'a été mis au jour, les structures étaient clairement identifiées les unes par rapport aux autres. Elles présentaient toutes un remplissage noir charbonneux, ce qui rendait leur localisation très aisée. La seule difficulté résidait dans l'homogénéité du diamètre et du remplissage des différentes structures ; il n'était pas possible, avant la fouille de la structure, de déterminer s'il s'agissait d'une fosse contenant une urne en céramique, un amas osseux déposé dans un contenant périssable ou une fosse cendreuse.

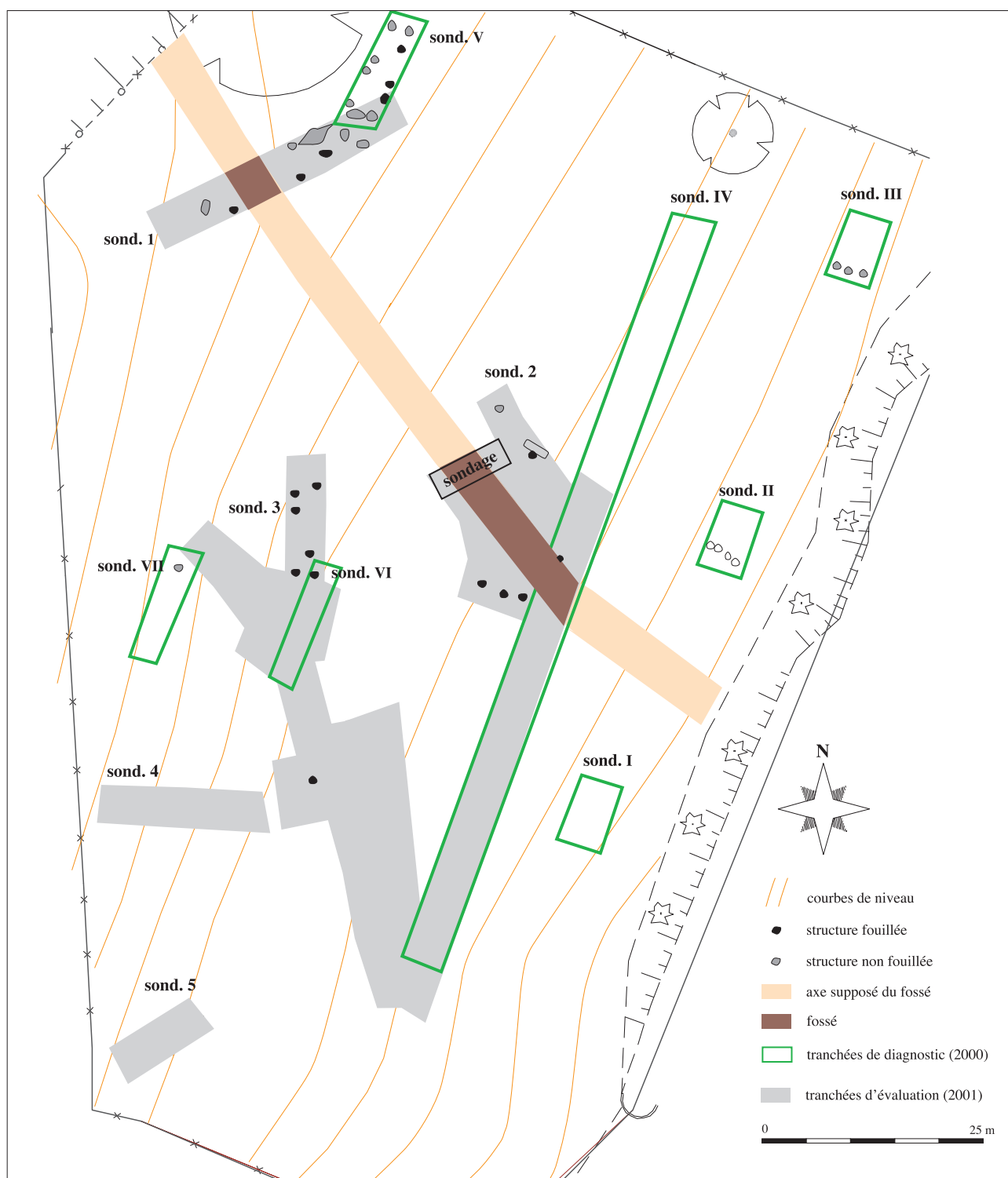


Fig. 1. Évreux, rue de la Libération, emplacement des sondages de diagnostic et d'évaluation.
DAO S. Kliesch-Pluton, Inrap.

Deux sépultures à inhumation ont été fouillées, ainsi que sept sépultures à crémation, huit petites fosses cendreuse – fosses contenant des rejets de bûcher funéraire sans organisation interne – et un sondage manuel a été réalisé dans le fossé, afin de connaître sa profondeur et l'abondance de mobilier qu'il renferme. Dans un premier temps, ce fossé a été interprété comme une première limite de la nécropole. Il était conservé sur 0,80 m de profondeur et était large de 2,70 m. Il renfermait de nombreux tessons, une pièce de monnaie, des esquilles d'os brûlés et de nombreux ossements non brûlés de faune. Les sépultures secondaires à crémation étaient prédominantes. Les ossements brûlés ont été déposés dans des urnes funéraires en céramique ou, dans une plus faible proportion, dans des contenants en matériau périssable. Les sépultures à crémation ont été prélevées en motte et fouillées en laboratoire. La fouille de plusieurs structures

a permis de déterminer la bonne conservation des ossements brûlés ou inhumés et la faible profondeur des fosses sépulcrales. Toutes les structures mises au jour, hormis les deux sépultures à inhumation, étaient de petite taille (40 à 60 cm de diamètre environ). À la fin de cette intervention, toutes les tranchées ont été rebouchées afin de protéger les différentes structures.

Entre le diagnostic et l'évaluation complémentaire, 37 structures funéraires ont été mises au jour et plus de 14 % du site a été diagnostiqué [fig. 1]. Plusieurs structures ont été fouillées sur le terrain, afin de confirmer la datation des sépultures, ainsi que l'état de conservation des structures, la profondeur des fosses, la nature et l'importance du mobilier archéologique. Les sépultures à crémation étaient très peu arasées puisque le col des urnes était souvent conservé. Les ossements des sépultures à inhumation étaient dans un bon état de conservation. Les sépultures étaient datées du I^{er} s. ap. J.-C. et des tessons datant du II^e-III^e s. ont été mis au jour dans le fossé. Ces deux interventions ont permis de démontrer le fort potentiel archéologique de la parcelle et la diversité des structures. Le diagnostic doit répondre à plusieurs interrogations indispensables afin de réaliser au mieux le projet de fouille et d'évaluer au plus juste les moyens à accorder. Il doit déterminer si possible la superficie de la nécropole, ses limites, la densité des structures, l'état de conservation des structures, l'état de conservation des vestiges archéologiques, ainsi que la complexité du site.

2 La fouille

À la suite du diagnostic et de l'évaluation, la fouille était estimée à une dizaine de sépultures à inhumation de sujets adultes, une centaine de structures contenant des ossements brûlés (sépultures à crémation et fosses cendreuses) et un fossé considéré comme étant peut-être une ancienne limite de nécropole.

Un ratio a été réalisé entre la densité des vestiges et la superficie de la parcelle, considérant une petite zone très dense située dans le secteur nord-ouest et un vaste secteur sud-est contenant peu de structures, le secteur est étant arasé.

L'estimation de la fouille de 1 600 m² se basait sur la mise au jour d'environ 175 structures funéraires qui devaient se répartir de la façon suivante : une dizaine de sépultures à inhumation de sujets adultes, une centaine de structures contenant des os brûlés (fosses cendreuses, sépultures secondaires à crémation dont les ossements ont été déposés dans des urnes en céramique ou dans des contenants en matériau périssable) et un vaste fossé. Finalement, la fouille a livré 8 sépultures à inhumation de sujets adultes [fig. 2] et 2 de sujets immatures âgés de moins de 10 ans, ce qui correspondait aux attentes, et 156 structures contenant des ossements brûlés, soit environ 50 % de plus que prévu ; le secteur dense avait été légèrement sous-estimé. Toutes les sépultures sont datées du I^{er} s. ap. J.-C.

Contre toute attente, 15 sépultures à inhumation de sujets périnataux ont été mises au jour, ainsi que trois dépôts alimentaires et monétaires datés du IV^e s. La différence de densité de structures sur le site ne correspondait ni à une organisation interne ni à une évolution du site, mais était due à un arasement de la partie est de la parcelle afin de servir de plateforme de travail lors de la construction de l'immeuble adjacent. Le fossé n'était pas une ancienne limite de la nécropole, mais formait un angle et délimitait un enclos « cultuel » comblé entre la fin du II^e s. et le début du III^e s. Ce fossé, fouillé dans son intégralité, a livré une quantité importante de mobilier (fragments de statuettes, bague à intaille, fragments de verre, six pièces de monnaie, plus de 13 000 petits tessons, au moins 112 poteries et plus de 4 000 ossements de faune). Comme cela avait été observé lors de l'évaluation, les ossements inhumés et incinérés présentaient un très bon état de conservation et les structures étaient peu ou pas arasées.

La présence de fouilleurs sensibilisés à la fouille des sépultures permet une fouille plus rapide et plus précise. La présence d'un anthropologue sur le terrain est indispensable pour enregistrer les premières observations de terrain, dont les données taphonomiques, prélever les amas osseux et démonter les sépultures.

3 Conclusion

La fouille a permis de mettre au jour 196 structures funéraires, alors que l'estimation était de 175 structures. Les résultats correspondaient assez bien aux attentes, la surface diagnostiquée était suffisante. Le bon état de conservation des vestiges avait bien été observé, d'où l'importance de fouiller quelques structures lors du diagnostic. Le diagnostic a été facilité par l'absence de stratigraphie et de structures complexes. Cependant, les sépultures à inhumation des sujets périnataux n'avaient pas été repérées, la superficie du secteur dense avait été légèrement sous-estimée et l'abondant mobilier retrouvé dans le fossé avait également été sous-estimé.

Le diagnostic et l'évaluation complémentaire ont permis de bien évaluer le site et de prévoir un temps suffisant pour mener à bien la fouille. Cette dernière a permis de mieux appréhender une partie de cette nécropole périurbaine antique, de connaître sa diversité et son évolution. L'interprétation du site s'est précisée; nous ne sommes pas en périphérie de la nécropole, mais en son sein, le fossé n'est pas une ancienne limite de la nécropole, mais la délimitation d'un enclos postérieur aux sépultures et qui correspond à une évolution particulière du site.

À la fin des deux premières interventions, les tranchées ont été rebouchées. Cette action est indispensable pour protéger les structures des pillages et des intempéries lorsque la fouille a lieu plusieurs mois après le diagnostic. En revanche, le double décapage soumet les structures, et plus particulièrement les sépultures à crémation lorsque les urnes apparaissent au niveau du décapage, à un risque d'arasement supplémentaire. Il convient, lors du rebouchage des tranchées, de bien protéger les structures.



Fig. 2. Sépultures à inhumations du I^{er} s. ap. J.-C.
Cliché S. Kliesch-Pluton, Inrap.

Bibliographie

Carré 2000: CARRÉ (F.). – *Évreux, rue de la Libération*, rapport de diagnostic archéologique, 13 et 14 novembre 2000, service régional de l'Archéologie de Haute-Normandie, 2000. 4 p.

Guillier, Pluton-Kliesch 2002: GUILLIER (G.), PLUTON-KLIESCH (S.). – *Le site antique du « Clos au Duc », rue de la Libération à Évreux (27)*, rapport de fouille d'évaluation archéologique. 44 p.

Lamiray 1927: LAMIRAY (H.). – *Promenades historiques et anecdotes dans Évreux*, Évreux, Chez l'auteur. 315 p.

Pluton-Kliesch 2003: PLUTON-KLIESCH (S.). – *La nécropole antique du « Clos au Duc », rue de la Libération, Évreux (27)*, DFS. 241 p.